



Projections financières des coûts de
développement du PQAP

Mars 2014

Investissement initial

Le projet des Organismes canadiens de réglementation en assurance (OCRA) d'harmoniser le programme canadien de qualification en assurance de personnes (incluant l'assurance collective de personnes) engendrera des coûts de développement et d'implantation estimés à 3 775 000 \$ et ne dépassant pas 4 000 000 \$. Ces dépenses constituent l'investissement initial requis pour mettre en place le nouveau Programme de qualification en assurance de personnes (PQAP) à l'échelle nationale et de façon harmonisée. Elles seront prises en charge en totalité par le fournisseur de services responsable de l'implantation du programme (l'Autorité des marchés financiers) entre le 1^{er} septembre 2012 et le 31 mars 2017. Le fournisseur de services recouvrera ou se fera rembourser l'investissement initial en fonction des clauses et conditions énoncées dans la convention de services que les participants ont signée. Aucun intérêt ne s'accumulera et ne sera payable sur l'investissement initial. Une fois mis en place, le PQAP s'autofinancera et générera des fonds qui seront régulièrement alloués à son maintien.

L'investissement initial inclut les coûts requis pour développer, concevoir et réviser tous les livrables du programme; les salaires et avantages sociaux liés au développement du programme pour le gestionnaire de projet et le coordonnateur de l'élaboration des examens; les coûts liés à la convention de licence de même que tous les autres coûts et dépenses requis pour mettre en place le programme. Ces dépenses ont été prévues de façon annuelle, dans le cadre d'un budget approuvé par le conseil.

À l'exception des coûts associés au gestionnaire de projet et au coordonnateur de l'élaboration des examens, les coûts de l'équipe de spécialistes en formation du fournisseur de services qui participe au programme seront absorbés par le fournisseur de services jusqu'à ce que le programme soit implanté. Ces coûts ne sont pas inclus dans l'investissement initial.

L'investissement initial est subdivisé en fonction des principales étapes du processus de développement. Les coûts ci-dessous ont été planifiés en 2012 :

- Ateliers d'analyse de la fonction de travail (AFT) : 190 000 \$
- Élaboration du curriculum : 50 000 \$
- Développement du matériel de formation : 2 060 000 \$
- Coûts des livres électroniques : 150 000 \$
- Coûts de la convention de licence : 10 000 \$
- Élaboration des examens : 570 000 \$

Enfin, l'investissement initial inclut 745 000 \$ couvrant la période 2012-2017 pour les salaires et charges sociales, frais de bureau et autres dépenses du gestionnaire de projet et du coordonnateur de l'élaboration des examens.